

nit à la borne de st. Sulpice. -- Paroisses, La Chenaye, ste Anne, Mascouche, st. Henri Mascouche, st. Roc de l'Achigan, st. Jaques, st. Pierre, Repentigny et st. Sulpice. -- Membres, deux.

Warwick, commence à la borne de st. Sulpice; finit à la borne est de Berthier -- Paroisses, La Valtrie, La Noraye, Berthier, st. Cuthbert. -- Membres, deux.

St. Maurice, commence à la borne est de Berthier, finit à la borne sud-est de Batiscan, la ville des Trois Rivières comprise. -- Paroisses, Maskinongé, Rivière du Loup, Yamachiche, pointe du Lac, Trois Rivières, cap de la Madeleine, Champlain, Batiscan sur le fleuve, et Rivière Batiscan. -- Membres, deux pour le comté, et deux pour les Trois Rivières.

Hampshire, commence à la borne sud-est de Batiscan, et finit à la borne ouest de st. Gabriel. -- Paroisses, st. Anne, Grondines, Deschambault, Cap-santé, les Ecu-reuils, pointe aux Trembles, st. Augustin jusqu'au cap Rouge. -- Membres, deux.

Québec, commence à la borne ouest de st. Gabriel; finit à la borne ouest de Beaupré, la ville de Québec comprise. -- Paroisses, st. Foi, Ancienne Lorette, Jeune Lorette, Charlesbourg, Beauport. -- Membres, deux pour le comté, et quatre pour la ville.

Northumberland, commence à la borne ouest de Beaupré, et va en descendant jusqu'aux bornes de la Province. -- Membres, deux.

Orléans, Toute l'Isle d'Orléans. -- un membre.

Termes ou Séances fixés pour les différents Cours de Jurisdiction originelle.

COUR DU BANC DU ROI.

LA Cour du Banc du Roi pour les Plaidoyers de la Couronne, ou causes criminelles, sera tenue dans la Ville de Québec, pour ce District deux Termes chaque année, les dix derniers jours de Mars et de Septembre (les fêtes et les Dimanches exceptés.)